

*Contribuez  
à l'embellissement  
de notre chapelle*

# APPEL À DONS

## Qui sommes nous ?

Les Minimes une des plus anciennes institutions scolaires de Lyon.



L'Institution des Minimes a été créée en 1826 par le Père Détard, prêtre diocésain; l'Institution était implantée alors place des Minimes et accueillait la manécanterie de la cathédrale. En 1918, après la loi de séparation de l'Église et de l'État, Les Minimes ont rejoint le 11 rue des Maccabées, à proximité immédiate de l'Église Saint Irénée. En 1968, afin de faire face à l'augmentation des effectifs, l'Institution s'installe au 65 rue des Aqueducs en lieu et place du Carmel. En 1961, à la demande de l'archevêque de Lyon, Mgr Gerlier, la congrégation des Salésiens de Don Bosco prend en charge la tutelle de l'institution.

## Nos projets

### Réalisés

« Sandwicherie » pour les lycéens et les prépas

Laboratoires

### En cours

Rénovation du cloître

### À réaliser

*Embellir la chapelle*

*Rénover le gymnase*

*Restaurer une oeuvre d'art*

*Il nous faut sans cesse améliorer, rénover, multiplier nos lieux de vie pour répondre aux effectifs grandissants. Nous avons développé de nouveaux projets depuis quelques années dans l'Enseignement Supérieur. Actuellement, nous mettons en avant un projet qui nous tient à coeur, la rénovation de notre chapelle.*

*Pour cela, nous avons besoin de vous, votre soutien est indispensable, ainsi votre générosité accélèra l'avancement de nos projets.*

*En espérant que notre projet reçoit un accueil favorable, recevez Madame, Monsieur, nos sincères salutations.*

Régis MICHEL, Directeur de l'Établissement  
Jérôme DABET, Président de l'OGEC

Acquérir des bancs en bois



Remanier les vestiaires



Restaurer une oeuvre d'art  
représentant « l'enfant prodigue »

## Je soutiens les Minimes

Pour un don  
de 100 €



Coût réel  
après déduction fiscale

34 €

## VOS DONNS OUVRENT DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS.

### Particuliers

66% de votre don sont déductibles des impôts (limite : 20% de votre revenu net imposable).

**IFI** : 75% de votre don sont déductibles des impôts (Plafond : 50 000 € /an).

### Entreprises

60% de votre don sont déductibles des impôts (limite : 0,5% de votre chiffre d'affaires H.T ou 20 000 €).

Un reçu fiscal électronique vous sera envoyé par courriel.



### Faites un don

- ▶ par Hello Asso en ligne
- ▶ par chèque à l'ordre de AFS des Minimes
- ▶ par virement bancaire  
IBAN 1027 8073 3200 0125 0214 071



Accès à Hello Asso en un scan

# Aujourd'hui les Minimés : deux sites à Lyon 5

## Site du Point du Jour

65 rue des Aqueducs - 69005 Lyon

Amphithéâtre 200 places  
Grand écran  
Accès extérieur jardin  
Cloître modernisé  
Régie  
Micro HF



## Site de Fourvière

14 rue R. Radisson - 69005 Lyon

Amphithéâtre 100 places  
Grand écran  
Accès extérieur jardin  
Micro HF  
Vue panoramique sur Lyon



*Vous avez des projets événementiels ?  
Nous avons les solutions*

- ❖ Location de salles, chapelle
- ❖ Service traiteur, produits frais cuisinés sur place  
Déjeuners (week-ends) - Dîners d'entreprises ou événements privés  
(cocktails apéritifs et dînatoires)
- ❖ Parking sur place
- ❖ Espace sécurisé, jardin et espace vert

**RÉSERVATION et DEVIS**

**Contactez**

Mme Alexandra PARIS  
aparis@lesminimes-lyon.org  
04 37 41 13 13



*« Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande de ces choses, c'est la charité. » Saint Paul*